



MRC
D'ARGENTEUIL
Authentique. Avec vous.

430, rue Grace
Lachute (Québec)
J8H 1M6
T. 450 562-2474
F. 450 562-1911

mrc@argenteuil.qc.ca
argenteuil.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité régionale de comté d'Argenteuil

Aux contribuables des municipalités dont le territoire
fait partie de la MRC d'Argenteuil

AVIS PUBLIC

Est par les présentes donné par le soussigné,
Éric Pelletier, directeur général et greffier-trésorier
de la susdite municipalité régionale de comté,

QUE lors d'une séance ordinaire tenue le 12 juillet 2023, le conseil de la MRC d'Argenteuil a adopté le règlement suivant :

- ✓ Règlement numéro 112-23, relatif à l'exercice du droit de préemption sur un immeuble

Une copie du règlement peut être consultée au bureau des neuf (9) municipalités locales de la MRC d'Argenteuil, au bureau de la MRC d'Argenteuil et sur le site Internet de la MRC au www.argenteuil.qc.ca.

Donné à Lachute, ce 14^e jour du mois de juillet deux mille vingt-trois (2023).

Éric Pelletier, directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné(e), Gabriel Therrien, DGA et GTA de la municipalité de Mille-Isles certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 20 juillet 2023, entre 7h45 et 16h30.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 20^e jour de juillet 2023.

(signature)